

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Romain BOUVET, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Alexine LAFAY, Mathieu LECLERCQ, Frédéric LIMBARINU, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Eric JACQUEMOUD, Corentin BOUCHER (pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle LECLERE

Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 16 - Votants : 17

Date de la convocation : le 2 avril 2025

Date de publication : 16 avril 2025 au 16 juin 2025

**ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX
DE REQUALIFICATION DU PARKING DU CENTRE ET AUTOUR DE L'EGLISE**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux l'aménagement du parking du centre portent sur :

- L'aménagement d'un parking avec stationnement en bataille
- L'aménagement de cheminement piéton tout autour des stationnements
- L'aménagement d'espaces verts
- La réfection du mur de soutènement
- Le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable
- La création d'un réseau d'arrosage
- La reprise des réseaux d'eau usées et d'eaux pluviales
- La création d'un réseau d'éclairage public
- La mise en place d'un réseau électrique pour les bornes de recharge IRVE
- L'aménagement paysager de l'espace de « jeux de boules » et du parvis de l'église avec mise en place de mobiliers urbains

Le marché de travaux a été divisé en 4 lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Génie civil des réseaux et mur de soutènement
- Lot 2 : Bordures et voirie
- Lot 3 : Maçonneries et espaces verts
- Lot 4 : câblage et équipements basse tension et éclairage public

Un avis d'appel public à la concurrence pour les travaux a été lancé le 25 février 2024 sous la forme d'une procédure adaptée en application des dispositions de l'article L2123-1 et des articles R.2123-4 à R.2123-6 ; R.2131-12 ; R.2131-13 du Code de la Commande publique. La remise des offres était fixée au mardi 25 mars 2025 à 12h00.

La commission d'appel d'offres réunie le 8 avril 2025, après analyse des offres, propose de retenir :

- Lot 1 : la SAS ETRAL pour un montant de 310 091,40 € HT
- Lot 2 : la SAS Colas France pour un montant de 194 731,20 € HT
- Lot 3 : la SAS MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour un montant de 186 800,00 € HT
- Lot 4 : la SAS AMEI pour un montant de 52 555,00 € HT

Considérant les faits et termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- ➔ **D'APPROUVER** le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir les propositions telles que présentées ci-dessus
- ➔ **D'AUTORISER** le Maire à signer les marchés publics correspondants, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Anne-Emmanuelle LECLERE